

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{ic} B. DE JONGHE, LE C^{ie} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1911

SOIXANTE-SEPTIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1911

CONTRIBUTIONS

A LA

SIGILLOGRAPHIE NATIONALE

DEUXIÈME ARTICLE (1).

PLANCHE VI.

VI.

✠ S'. ✽ monasterii ✽ passionis' · dni ✽ ihesu ✽ cristi ✽
in ✽ tungris ✽

Jésus, la tête entourée du nimbe crucigère, agenouillé à droite et priant, dans un jardin enclos d'une haie. Devant lui, un groupe de trois personnages, vus à mi-corps de face et dont le dernier a également la tête nimbée. Derrière eux, un monticule, au sommet duquel un calice et une main bénissante, apparaissent dans un nuage rayonnant.

Planche VI, n° 1.

La matrice ogivale en cuivre rouge, que nous venons de décrire et de la beauté de laquelle la planche ci-jointe ne saurait donner au lecteur une idée adéquate, peut être considérée comme l'un

(1) *Voy. Revue*, année 1905, p. 215.

des plus remarquables spécimens de la gravure sigillaire en Belgique au XV^e siècle.

Elle appartient, comme l'atteste sa légende *Sigillum monasterii passionis Domini Jesu-Christi in Tungris* en caractères gothiques, au couvent des chanoines réguliers de Saint-Augustin de Tongres, anciennement connu sous le nom de *Couvent de la Passion de Jésus-Christ* (1), et représente une des scènes de la vie de Jésus : le Fils de Dieu priant dans le jardin de Gethsémani, accompagné de ses disciples Pierre, Jacques et Jean.

La Bible nous apprend en effet que Jésus, après la Cène, passa dans le jardin de Gethsémani, au pied de la montagne des Oliviers, où il avait coutume de se retirer seul avec ses disciples. Là, disent les Saintes Écritures, pour donner l'exemple du dévouement, il s'offrit à son père en sacrifice. Il s'attrista et gémit des maux et des crimes de l'humanité, dont il allait boire le calice.

Pour traduire cet émouvant épisode par le burin, l'auteur, malheureusement inconnu de notre sceau, s'est visiblement conformé, en tous points, aux données que lui fournissaient les évangiles de saint Marc et de saint Luc (2) :

Et ils vinrent en un lieu nommé Gethsémani ; et il dit à ses disciples : Demeurez ici pendant que je prierai.

Et il emmena avec lui Pierre, Jacques et Jean.

(1) *Le Grand Théâtre sacré du Brabant*, t. II, p. 110.

(2) Chap. XIV et XXII, versets 32 à 36 et 40 à 43.

Et s'étant éloigné d'eux et s'étant mis à genoux, il priait, disant : mon père, si vous voulez, éloignez de moi ce calice, toutefois que votre volonté et non la mienne se fasse.

Or, un ange lui apparut du ciel le fortifiant et lui, comme en agonie, redoublait ses prières.

Il faut même reconnaître qu'il a su rendre supérieurement ces données, bien qu'il n'ait eu à sa disposition qu'un espace très restreint. Car on ne peut s'empêcher d'admirer, à la fois : la profondeur de sentiment qui se dégage de son œuvre, la vie qui anime les personnages représentés et l'art délicat avec lequel le modelé et le détail des figures de ce petit bas-relief en creux, ainsi que nous serions tenté de l'appeler, ont été exécutés.

Ce sceau fut probablement le premier dont se servirent les chanoines de Tongres qui, de Corsendonck, vinrent s'établir en cette ville en 1424, à la prière de ses bourgmestre, conseillers et bourgeois et avec le consentement de l'évêque de Liège, Jean de Heinsberg, dans un hospice fondé par le chevalier Rycaldus de Luke (1).

En 1426, ils avaient adopté, la stricte clôture et faisaient partie de la congrégation de Windesheim. Et l'on rapporte que leur premier prieur, un certain Jean Reys, s'étant occupé de transcription de livres et en ayant composé lui-même, fit partager ses goûts par les autres religieux de son

(1) DARRIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XI^e siècle*, p. 276.

monastère, de sorte que celui-ci posséda bientôt une nombreuse bibliothèque, qui jouit d'une assez grande réputation.

C'est dans leur église, rapporte incidemment notre ancien confrère Perreau, dans un intéressant petit ouvrage sur *Tongres et ses monuments*, que nous avons de lui (1), qu'Erard de la Marck, après s'être préparé pendant le carême à recevoir les saints ordres par une retraite dans la chartreuse de Mont-Dieu, près de Sedan, fut sacré évêque, par Libert, évêque de Berythe, et François, évêque de Chalcedoine, tous deux suffragants de Liège.

En 1521, la régence accorda à nos religieux un emplacement pour leur permettre de se bâtir un nouveau sanctuaire, et, en 1561, ils furent autorisés à reconstruire leur couvent.

Les chanoines réguliers de Tongres rendirent des services signalés à cette cité, en se chargeant de l'éducation des enfants. Ayant ouvert des écoles latines, en 1625, ils reçurent, à titre d'encouragement, un subside annuel de 400 florins que leur octroya le conseil communal.

Le prieur Guillaume de Herckenrode de Saint-Trond, auquel la ville dut principalement ce bienfait, fut un homme particulièrement distingué par sa charité, sa piété et ses talents. Mort le 23 mars 1632, à l'âge de 72 ans, il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits sur différents sujets d'ascétisme et de direction.

(1) Anvers, 1846, in-8°. (*Extr. des Annales de l'Académie d'archéol. de Belgique.*)

La méthode d'enseignement des religieux du Couvent de la Passion devait d'ailleurs être bonne, si l'on en juge par le grand nombre d'hommes remarquables qui sortirent de leurs écoles. Parmi ceux-ci, on cite surtout un certain Gisbert Mossis et l'historien Mantelius de Hasselt, qui furent, l'un et l'autre, également proclamés *primus* à l'Université de Louvain.

VII.

SI·GIL · MONTIS · OLIVETIS · PRO · SCABINIS · DE SEMPS ·

Même sujet que celui du sceau précédent, avec cette différence que les trois disciples de Jésus se tiennent derrière leur maître, qu'un ange apparaît au ciel dans un nuage et qu'une hostie a été placée dans le calice qui repose sur le mont des Oliviers.

Planche VI, n° 2.

Nous n'avons reproduit cette cire que pour montrer aux lecteurs de quelles différentes façons un même sujet pouvait s'interpréter en sigillographie et pour mieux faire ressortir, si c'était nécessaire, la beauté de la matrice dont la description précède.

Le graveur du sceau que nous avons sous les yeux, travaillait, il est vrai, plus d'un siècle après son confrère de Tongres, mais cette postériorité ne saurait excuser complètement la médiocrité de son talent.

Sempst, commune de la province de Brabant,

dont le nom se lit sur l'empreinte ci-dessus, est à une lieue de Vilvorde et à trois lieues de Bruxelles, et comprend un peu plus de dix-huit cents hectares.

D'après l'ancienne chronique malinoise, appelée *Chronique de Tongres*, et d'après l'*Histoire des environs de Bruxelles*, de Henne et Wauters (t. II, p. 548), la grande paroisse de Sempst, à l'époque de la bataille de Louvain, livrée aux Normands par le roi Arnoul, s'étendait jusqu'à la Dyle, à Malines, et formait, avec Werde, Op Hombeek et Capelle, un domaine ducal perdu au milieu des vastes possessions des Berthout, qui les entouraient de tous côtés.

Un échevinage ducal était déjà établi dans ce domaine en 1326 (1). Mais les sires de Grimberghe d'Aa y exerçaient l'autorité comme hauts justiciers et y levaient des tailles et des dîmes, de même que les sires d'Assche (2) et, plus tard, les sires d'Antoing.

Du temps de Godefroid Raes et de sa fille Gudule, femme de Jean Vileyn ou Vilain, rapportent les historiens précités, le fief comprenait, outre des dîmes, une cour féodale de 18 hom-

(1) Son sceau, reproduit dans l'*Histoire des environs de Bruxelles*, de HENNE et WAUTERS (t. II, p. 549), offre un écusson à quatre lions, qui témoigne, disent ces auteurs, qu'il datait d'une époque postérieure au règne de Jean I^{er}.

(2) Voy. le sceau de l'échevinage d'Henri d'Assche à Sempst, dans le même ouvrage (t. II, p. 551).

mages et un cens produisant 24 livres, 5 escalins, 2 1/2 gros de Brabant, et était taxé, pour le service féodal, à un homme d'armes, à trois chevaux et à deux combattants à pied.

Pour ce qui est de la suite de l'histoire de Sempst, les mêmes auteurs nous disent que le chevalier Godefroid Vilain, fils de Jean, releva le fief, le 5 septembre 1450, et obtint l'autorisation d'y établir un maire et sept tenanciers jurés, et que, par testament daté du 13 juillet 1481, le même chevalier et sa femme, Élisabeth d'Immerseel, fondèrent à Malines l'*Hospice d'Olivet* ou de l'*Olivier* en lui assignant, comme dotation, la plus grande partie des revenus de leur seigneurie : ce qui explique, tout naturellement, la légende *Sigillum montis Olivetis pro scabinis de Sempst*, sceau du mont des Oliviers pour ses échevins de Sempst, que nous avons ici.

Après les troubles de religion, nous voyons les proviseurs de l'hospice susdit céder à Anne Sterck, douairière de Grimberghe (1), les trois quarts de leur seigneurie à Sempst, avec le droit d'en nommer le maire et les échevins, une cour féodale et un terrage nommé *prologum (sic)*, et n'en conserver qu'une dîme et quelques terres et bois; et, plus tard, la fondation rentrer en possession de toute sa dotation, qu'un décret du 17 mars 1756 érige de nouveau en un seul fief (2).

(1) Relief du 7 août 1593

(2) HENNE et WAUTERS, *ouvr. cit.*, t. II, p. 551

Le village de Sempst était, pour le surplus, autrefois considéré comme un point stratégique, ou plutôt comme une position défendant les environs de Grimberghe et de Vilvorde contre les attaques des Malinois. Protégé par la Senne, il formait, en quelque sorte, un poste avancé dont il fallait se rendre maître avant de pénétrer davantage dans le pays (1).

VIII.

✠ S'. BÈ' MARIÈ · BEGGHINTR DE VINET
IVXTA BRVXELLAM.

Dans une guirlande elliptique formée de deux branches de vigne, chargées de feuilles et de fruits, et qui partent d'une même tige, la Vierge couronnée, assise de face. Sur le bras gauche, elle tient l'enfant Jésus et, de la main droite, une fleur de lis.

Planche VI, n° 3.

Vers la fin du XII^e et pendant la première moitié du XIII^e siècle, des communautés de filles et de femmes dévotes se formèrent dans beaucoup de localités de notre pays. Elles ne faisaient que des vœux simples qui leur permettaient de rentrer dans le monde quand elles le désiraient. On les appelait *Béguines* (2)

(1) HENNE et WAUTERS. *o. c.*, *ibid*, 552.

(2) • Lambert le Bègue, prêtre de Liège, qui mourut à la fin du XII^e siècle, fut longtemps considéré comme le vrai fondateur de l'ordre des Béguines et des Béguinages des Pays-Bas. Plus tard, et

et leurs établissements ou couvents, *Béguinages*.

C'est sous le nom de Béguinage de la Vigne qu'est désigné dans les anciens documents le Couvent des Béguines de Bruxelles. C'est également sous cette dénomination, à laquelle se sub-

plus particulièrement au commencement du XVII^e siècle, on fit remonter leur origine jusqu'à sainte Begghe, se basant surtout sur des anciens diplômes du XI^e siècle, trouvés à Vilvorde, et qui prouvaient que les Béguinages étaient déjà connus en Belgique plus de cent ans avant la mort de Lambert le Bègue. Ce furent principalement le professeur Puteanus de Louvain. De Ryckel, abbé de Sainte-Gudule et Seger van Houtsum qui s'efforcèrent de faire prévaloir cette opinion.

» L'authenticité des diplômes de Vilvorde a été contestée par le docteur Hallan, qui publia, en 1843, à Berlin, une longue et savante dissertation, *Geschichte des Ursprunges der Belgische Beghinen*, sur les Béguinages de Belgique.

» D'autres auteurs, entre autres le savant Bollandiste, Corneille Smet, pensent qu'on ne peut attribuer l'établissement des Béguinages, ni à Lambert le Bègue, ni à sainte Begghe, mais que le nom des Béguines pourrait bien dériver de celui de cette sainte, qui était généralement considérée comme leur patronne; de même que les Ursulines ont emprunté leur nom à sainte Ursule quoiqu'elle ne soit point leur fondatrice.

» Enfin, outre ces trois opinions, il en est une quatrième qui croit que les Béguinages se sont formés, aux XIII^e et XIV^e siècles, indépendamment les uns des autres, sous l'influence de l'esprit de corporation qui caractérise ces siècles. et que l'étymologie de leur nom se trouve dans le vieux mot flamand *beggen*, qui veut dire *prier*. Le nom de Béguine serait donc synonyme de femme qui prie, de fille dévote, et nous le trouvons employé dans ce sens ou bien comme épithète de mépris, dans plusieurs documents et légendes du moyen âge, tant en Allemagne qu'en Belgique.

» En présence de ces opinions diverses, dont aucune ne peut fournir des preuves vraiment péremptoires, dit M. Eug. Coemans dans la

stitua plus tard celle de Grand Béguinage qu'il est rappelé sur le très beau sceau que nous venons de décrire d'après une cire originale du XIV^e siècle (1).

On ne connaît pas l'époque précise à laquelle ce couvent fut érigé. Henne et Wauters (2) rapportent que les premières béguines vivaient éparses, mais qu'elles se réunissaient pour prier dans une

Biographie nationale (t. II, 108), nous ne pouvons que dire, avec l'ancien poète : *Adhuc sub judice lis est.* »

On peut consulter sur l'origine des béguines :

COENS, *Disput. hist. de origine Beg.*, 1628, et *Disquisitio hist. de Beg.* Leod. 1629.

PUTEANUS, *De Begginarum apud Belgas institutio*, etc.

DR. RYCKEL, *Vita Stae Beggae*, Lovan. 1631-32.

ZEGERUS VAN HOUTSUM, *Declaratio veridica*, etc. Antwerp. 1628.

RETTBERGS, *Krchengeschichte*, t. I, p. 306.

Le béguinage de Saint-Christophe, à Liège, est mentionné pour l'an 1184. Tirlemont et Tongres ont leur béguinage en 1200. Le grand béguinage de Louvain date de 1205. Celui de Termonde existait avant 1223. Anvers et Tournai avaient le leur en 1230. Le grand et le petit béguinage de Gand remontent à 1234; ceux de Courtrai à 1241, de Bruges avant 1244, de Diest à 1254, de Lierre à 1257, d'Aerschot à 1259, de Malines à la même année, d'Alost à 1260, de Saint-Trond à 1265 et de Nivelles à 1283. On rencontre encore dans le même siècle, mais sans date : Grammont, Hérenthals, Damme et Cantimpré à Mons. Plus tard, viennent Leeuw-Saint-Pierre, en 1327; Isque-lez-Bruxelles, en 1331; Mons, en 1345; Audenarde, en 1367; Turnhout, en 1370; Hoogstraeten, en 1433; Looz et Limbourg, en 1497. (WYTSMAN, *Des béguinages en Belgique*, Gand, 1862.)

(1) Il est à remarquer que le lieu où étaient établies les béguines de Bruges s'appelait aussi *Vinea*, la Vigne, en flamand *Wijngaerd* (Voy. *Rev. belge de Num.*, 1877, p. 95).

(2) *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. III, p. 529

chapelle dédiée à Notre-Dame de la Vigne qui donna son nom à leur demeure, et qui était située en dehors de la première enceinte de la ville, chapelle dans laquelle un prêtre nommé René de Breedteycken célébrait l'office divin; qu'en 1248, il y avait déjà en cet endroit une infirmerie pour les pauvres malades; que le 1^{er} décembre 1246 saint Boniface de Lausanne y bénit un cimetière; que le couvent ne se forma qu'en 1250, mais que, déjà en 1245, le pape Innocent IV avait permis aux béguines de dire les offices, même en cas d'interdit (1).

D'un acte de donation reposant aux archives de l'administration des hospices (2) de Bruxelles, il résulte dans tous les cas à toute évidence que le Béguinage existait déjà au mois d'avril 1248 et qu'à cette époque il avait pour proviseur, tant au temporel qu'au spirituel, « R. Persone de Meerbeek », curé de Molenbeek, c'est-à-dire le René de Breedteycken cité plus haut.

Au cours des années qui vont suivre, nous le verrons d'ailleurs prendre corps et se développer peu à peu.

Le 6 mars 1250 (1251 n. s.), l'évêque de Cambrai approuve les dispositions arrêtées par le proviseur René, de concert avec les quatre filles d'un

(1) La bulle du pape qui autorise les béguines à dire les offices est le plus ancien acte attestant leur existence à Bruxelles.

(2) Carton K., n^o 262. Voy. VAN DER REST, *Aperçu historique sur les établissements de bienfaisance de Bruxelles*, p. 82.

